

Saint-Chrysostome, 5 juin 2023

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal en ce qui a trait à la transmission de l'information et à la transparence relativement aux états financiers, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2022 déposé lors de l'assemblée du 1er mai dernier.

Les états financiers au 31 décembre 2022 démontrent que les revenus de fonctionnement ont été de l'ordre de **3 930 099 \$** alors que les dépenses de fonctionnement ont totalisé **3 076 872 \$**. En considérant les revenus, les charges, ainsi que les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectation, etc.) pour un montant de **175 666 \$**, nos états financiers indiquent que la municipalité a réalisé un excédent de **677 561 \$**.

Encore cette année, ce sont les droits de mutation qui représentent une large part de l'excédent. Des économies ont aussi été constatées dans certains départements, telles que les frais de déplacement et représentation, congrès ou formation, ainsi que l'annulation ou le report de certains gros projets dont les coûts étaient trop élevés pour être réalisés dans le contexte économique que nous connaissons.

Vous pouvez consulter le rapport financier complet au secrétariat de l'hôtel de ville durant les heures normales d'ouverture. De même, le résumé se retrouve sur notre site web : www.mun-sc.ca sous l'onglet *Finances*.

Avis de l'auditeur externe

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 ont été préparés par Madame Sophie Lefort, CPA auditrice CGA de la firme LLG CPA Inc. Voici l'avis de l'auditrice :

« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Chrysostome au 31 décembre 2022, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadienne pour le secteur public. »

RÉALISATIONS – INVESTISSEMENTS 2022

L'année 2022 a occasionné des travaux de toutes sortes. Un total de **3 254 929\$** ont été engagés en investissements, dont par exemple :

Au niveau de la **Sécurité publique** :

- Nous avons fait l'achat des équipements suivants : appareils respiratoires, boyaux incendie, sept habits de combats (bunker) ainsi que des pinces de désincarcération. L'unité de service 4x4 de type Ford F550 commandée en 2021, nous a été livrée en novembre dernier.

Au niveau des **Transports** :

- Nous avons aussi fait l'achat d'un nettoyeur à pression mobile, procédé au resurfaçage du rang Saint-Joseph et d'une partie du rang Saint-Jean-Baptiste totalisant une distance de plus de 5,4 kilomètres.

Au niveau de l'**Hygiène du milieu** :

- Il y a eu des remplacements et ajouts à l'usine d'eau potable, tel que l'automate, la pompe et colonne de puits, un colorimètre ainsi qu'un panneau de dosage pour le chlore. Des travaux de remplacement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (Phase V) ont aussi été réalisés. La municipalité a procédé à la mise à niveau de son *Plan d'intervention en infrastructures municipales*. Cette mise à jour était nécessaire pour la réalisation des prochains travaux d'infrastructures et demandes de subvention.

Au niveau des **Loisirs & culture**, nous avons procédé l'achat de :

- 5 gradins pour le parc Cécile-Rochefort;
- Une balançoire 3 éléments pour le nouveau parc près du CPE ;
- Jeu défi pour enfants de 18 mois à 5 ans nouveau parc près du CPE ;
- Une balançoire 5 éléments pour le parc Cécile-Rochefort ;
- Traitement à l'époxy des murs de la salle communautaire ;
- Un panneau d'affichage avec pénalités pour le Dek Hockey;

Et aussi d'autres réalisations qui touchent plusieurs secteurs d'activités, dont :

- Refaire la surface du plancher de la salle communautaire;
- La mise en place d'une nouvelle formule pour les activités de loisirs;
- La refonte de notre plan d'urbanisme ainsi que ses règlements, toujours en cours;
- Une consultation pour le développement économique auprès des commerçants;
- Octroyer de l'aide financière à divers organismes de la municipalité.

ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2022, la dette à long terme de la municipalité était de **1 330 000 \$**, dont la charge est répartie comme suit :

- | | |
|---|-------------------|
| ➤ Contribuables desservis – eau potable et égouts : | 830 971 \$ |
| ➤ Gouvernement du Québec – subvention : | 499 029 \$ |

AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au 31 décembre 2022, les avoir des contribuables se chiffrait à **17 164 092 \$**, ainsi réparti :

- | | |
|--|----------------------|
| ➤ Excédent de fonctionnement non affecté de : | 1 220 724 \$ |
| ➤ Excédent de fonctionnement affecté: | 749 629 \$ |
| ➤ Réserve financières et fonds réservés : | 175 570 \$ |
| ➤ Financement des investissements en cours : | (263 438 \$) |
| ➤ Investissement net dans les immobilisations et autres actifs : | 15 281 607 \$ |

TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention sur la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité et de la MRC pour le maire. Ainsi, pour l'année 2022, la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses pour les membres du conseil se détaillaient comme suit :

- Le maire recevait une rémunération annuelle de **13 743 \$**, en plus d'une allocation de dépenses de **6 872 \$**. Comme élu à la MRC le Haut St-Laurent, il a reçu une rémunération annuelle de **6 173 \$** et une allocation de dépenses de **3 087 \$**.
- La rémunération annuelle des conseillers était fixée à **4 577 \$**, en plus d'une allocation de dépenses de **2 288 \$**.

EN CONCLUSION

Bien que les résultats financiers démontrent toute la rigueur de notre gestion municipale, nous demeurons vigilants à l'égard de la situation actuelle et de l'avenir. Je profite aussi de l'occasion pour remercier tous les employés de la municipalité. Un merci spécial à tous les bénévoles actifs dans notre communauté qui ont à cœur son bien-être et sa prospérité. Et je termine en remerciant les élus municipaux pour leur précieuse collaboration.

Cordialement,



Maire



Municipalité de Saint-Chrysostome
RAPPORT FINANCIER 2022

REVENUS	BUDGET	RÉEL
Fonctionnement		
Taxes foncières	2 431 837 \$	2 448 810 \$
Crédit taxes	(71 732) \$	(81 187) \$
Taxes services municipaux	619 474 \$	639 274 \$
Compensations tenant lieu de taxes	21 000 \$	32 454 \$
Transfert	370 343 \$	488 418 \$
Services rendus	69 700 \$	107 768 \$
Imposition de droits	86 500 \$	190 072 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$	1 884 \$
Revenus d'intérêts	49 000 \$	102 605 \$
TOTAL des Revenus	3 578 622 \$	3 930 099 \$
CHARGES		
Fonctionnement		
Administration générale	691 532 \$	650 961 \$
Sécurité publique (Police, Incendie, Sécurité)	531 802 \$	497 068 \$
Transports (Voirie, neige, trans. collectif)	814 854 \$	798 997 \$
Hygiène du milieu (Aqueduc, Eaux usées)	238 730 \$	194 321 \$
Ordures & recyclage	337 984 \$	342 401 \$
Santé et bien-être	5 300 \$	10 337 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	155 914 \$	133 952 \$
Loisirs et culture	423 677 \$	407 039 \$
Frais de financement	36 714 \$	41 795 \$
TOTAL des Charges	3 236 507 \$	3 076 872 \$
CONCILIATION À DE FINS FISCALES		
Remb. Dette à long terme	(77 497) \$	(74 994) \$
Gain/perte sur cession	- \$	20 743 \$
AFFECTATIONS		
Sommes affectées à l'investissement	(285 551) \$	(118 708) \$
Sommes affectées aux réserves financière	(50 800) \$	(57 570) \$
Excédents affectés au fonctionnement	71 732 \$	96 349 \$
	(264 619) \$	(79 929) \$
SURPLUS/ (DÉFICIT)	0 \$	677 561 \$